
COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU :23 Septembre 2010

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; CLAVIER Jean ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET Annick ; POYET André ; Rolle Nathalie ;

EXCUSE (E) S: VIAL Philippe

ABSENT (E) S: ; CREPET Jean Claude ;

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR :

RPI :

Fixation tarif périscolaire (2010)

Point RPI

Bilan rentrée

CCAS

Bilan journée patrimoine

Piscine

Semaine bleue

VOIRIE

Programme voirie 2011

PLH

Mise au vote du projet

ASAINISSEMENT

Projet centre bourg (choix d'un BE Voirie)

SYNDICAT DES EAUX

Cr réunion

DIVERS

Cimetière

Reprise des concessions en champ commun

Lancement marché public pour la reprise des concessions

Vente Lenoble/Damond

Renégociation des prêts

Dématérialisation des marchés publics

Gestion des baux locataires

Prime agent

Projet de marché hebdomadaire

Bulletin



RPI

1 / PERISCOLAIRE

Délibération n° 1 : Tarifs accueil 2010 :

Le tarif de l'accueil périscolaire pour 2010 passe à 24€, contre 23€ l'an dernier, soit une augmentation de 4.3%. Adopté à l'unanimité par le conseil.

Délibération n° 2 : Tarifs des activités 2010.

Musique et Atelier artistique : +4.3% d'augmentation soit 26.5 € le trimestre contre 25.4 l'an dernier Adopté à l'unanimité.

Pas de changement concernant l'aide pédagogique, qui reste comprise dans l'accueil périscolaire sans participation supplémentaire des familles.

A noter le nombre trop faible d'inscrits à l'activité musique (5) en ce début d'année.

L'intervenante musique doit rapidement passer dans les classes pour expliquer son projet et si possible, attirer un plus grand nombre d'enfants. Sans hausse des effectifs pour cette activité il faudra que les mairies se posent la question de son maintien pour cette année.

Ajoutons à cela que le trimestre facturé aux familles ne couvre pas les frais engagés pour le salaire des intervenants et qu'il faudrait progressivement arriver à équilibrer les recettes et les dépenses dans ce domaine.

Fréquentation de l'accueil périscolaire :

Il faut noter, contrairement à l'an dernier, une hausse de la fréquentation, surtout le matin. L'an dernier la moyenne était plus souvent proche des 9 enfants. Cette année, les chiffres enregistrés frôlent souvent les 14 enfants, ce qui obligerait les mairies à solliciter le renfort d'une personne supplémentaire, si ce seuil était dépassé. Loin de vouloir décourager les familles d'utiliser cet accueil dont le succès quotidien démontre la nécessité sur nos communes rurales, une décision devra être prise quant à la répercussion des coûts engendrés par l'arrivée d'une personne supplémentaire sur l'accueil du matin. A cela s'ajoute la difficulté de trouver une personne disponible au « pied levé » entre 7h et 8h30.

L'étude du passage sous contrat « CAF » du périscolaire du temps de midi est lancée.

Pour le moment les travaux consistent à définir clairement le coût actuel de ce « temps de midi » pour les mairies et pour les familles. Cela nous permettra ensuite de faire une simulation budgétaire avec la même fréquentation d'élèves mais dans le cadre de fonctionnement fixé par la CAF.

Prochaine réunion à ce sujet le 30.9.10.

2/ Rentrée Scolaire 2010 :

R A S.

Les effectifs restent semblables aux prévisions faites en juin 2010, soit 166 enfants sur le RPI, dont à SOLEYMIEUX.

CCAS :

1/ Journée du Patrimoine.

Bilan mitigé. Bonne participation de la population aux visites du moulin du GOT proposées par les propriétaires des lieux.

La projection de photos, le samedi soir a attiré une vingtaine de personnes. Le dimanche certains ont pris plaisir à chercher l'identité des personnes présentes sur les photos d'école rassemblées par JC CREPET.

Une trentaine de personnes a assisté de bout en bout aux 3èmes rencontres poétiques, d'autres de passage, ont également pu découvrir l'exposition d'œuvres d'art (tableaux et sculptures d'artistes locaux) disposées dans la salle des fêtes, en ayant pu profiter avant ou après de l'exposition sur les personnages célèbres de la Loire, installée à la bibliothèque.

2/ Piscine : Le projet piscine mené par le CCAS de SOLEYMIEUX a abouti.

Depuis le 11/9, 8 enfants sont inscrits pour 10 cours de natation à la piscine de Montbrison.

Le CCAS participe aux frais d'inscription et à l'achat des tickets d'entrée à hauteur de 50%.

3/ Semaine bleue :

Les invitations vont partir fin septembre.

Les festivités se dérouleront le Samedi 23.10 à 14h00.

Au programme : Spectacle musical avec chansons d'hier et d'aujourd'hui, goûter pour l'ensemble des convives, suivis d'une expo photos dont le thème reste à définir.

VOIRIE 2011

Programme voirie 2011

Proposition initiale :

Rue du bâtiment de la Joie de Vivre : 9320€ HT

Chemin lotissement Oubrier : 14260 €

Chemin Pont des Everts : 7270 €

Voie communal n° 3 Annezieux Pont de Molley : 13976 €

Chemin Mallard : 17241 €

Rue le Bourg maison Barou : 8353 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal a établi le programme 2011 comme suit :

Voie communal n° 3 Annezieux Pont de Molley : 13976 €

Chemin Mallard : 17241 €

Chemin Pont des Everts : 7270 €

Soit un total de 38370 Euros

Ce projet sera soumis au CG pour approbation.

PLH

Le dossier complet du Plan Local Habitat proposé par la CC St Bonnet a été mis à la disposition de chaque conseiller depuis juillet 2010.

Mr le Maire soumet au vote l'approbation de ce projet.

Après en avoir délibéré le conseil approuve la proposition avec :

Pour : 3

Contre : 1

Abs : 7

ASSAINISSEMENT/VOIRIE

Projet de modernisation du réseau EU et EP centre bourg.

A la suite de la présentation du projet au conseil Général (élus et technicien) la décision suivante a été prise :

Afin de pouvoir intégrer dans ce projet la réparation et sécurisation de la traversée du Bourg il est indispensable de procéder à tous les travaux de réseaux concernés par cette portion de route.

Nous allons donc intégrer ces travaux à la tranche initialement prévue.

Le Maire demande pour cela au conseil de délibérer afin de lui donner l'autorisation du choix d'un BE en charge de la voirie et de la sécurisation.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

SYNDICAT DU MOULIN DE JUQUEL

Des travaux sont en cours sur la voie communale qui relie le CD 44 à l'intersection avec la voie qui mène au Mazet. Le syndicat Moulin Jucquel a entrepris le remplacement, par l'entreprise Porte, de 2 conduites d'eau potable, soit 900mètres, l'une de 90 en fonte qui alimente les hameaux du Crozet, de Martin et des Sagnoles; l'autre de 100, qui n'était plus aux normes, pour le transfert de l'eau vers le château d'eau des Côtes. Ces conduites qui datent de 1966 et 1976 seront remplacées par des conduites en PVC

▪ ***QUESTIONS DIVERSES***

CIMETIERE

Mr le Maire demande au conseil de délibérer afin de l'autoriser à procéder à la reprise des concessions situées dans les champs communs et pouvoir lancer l'appel d'offre concernant cette opération.

Le conseil approuve à l'unanimité cette demande.

Vente LENOBLE/ DAMON

La cession des deux parcelles de terrain (respectivement 4 et 11 m²) a été réalisée.

Prime agents

La prime (IAT) sera versée en une fois en fin d'année.

Renégociation des prêts en cours

Mr le Maire explique au conseil qu'il serait judicieux de renégocier les prêts en cours et demande au conseil de délibérer afin de l'autoriser à mener cette opération.

Approuvé à l'unanimité.

Dématérialisation des appels d'offre

Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de signer une convention avec le CG afin de dématérialiser les appels d'offre pour les marchés publics.

Approuvé à l'unanimité.

Signature des baux

Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de signer les baux lors des changements de locataire

Approuvé à l'unanimité.

Urbanisme

Exempté de Travaux

Mondon Robert (panneaux photovoltaïque)

Pontet Maurice (panneaux photovoltaïque)

Daurrelle Didier (panneaux photovoltaïque)

Chaut Jean (création d'une parcelle)

Permis de construire accordé

Colin Philippe Fontamallard construction neuve

Mehir Kamel Le Bourg construction neuve

Projet de marché hebdomadaire

L'idée de d'organiser un marché le Dimanche matin est relancé. Nous allons entamer les démarches de recherche de marchands forains intéressés par notre projet.

Fin de la séance